

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE tenue au SMVV à Mézériat à 19 heures

Nombre de délégués élus : 11

Date de la convocation : 01.12.2025

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de délégués votants : 08

Présents :

MM. Gérard BRANCHY, Baptiste DAUJAT, Patrick DURANDIN, Alain JAYR, Martial LOISY, Luc MICHEL, Dominique MOREL et Jean-Michel VANDEL

Excusés : MM. Guillaume FAUVET, Jean-Louis GIVORD et Philippe POTTIER

Secrétaire de séance : M. Baptiste DAUJAT

Agents présents :

MM. Stéphane KIHL, Thibaud PANDELAKIS et Laurent CHARBONNIER

Début de la séance : 19h00

M. BRANCHY ouvre la séance après avoir constaté le quorum et expose l'ordre du jour qui s'est déroulé comme suit :

❖ Par délibération DBE2025 12 033 : Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Exécutif du 05.11.2025

Aucune observation n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du Bureau Exécutif du 05 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés **(08 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)**.

❖ Bilan financier 2025 – Simulation du CA 2025

M. KIHL présente un bilan de l'exécution des principales opérations inscrites au BP 2025 :

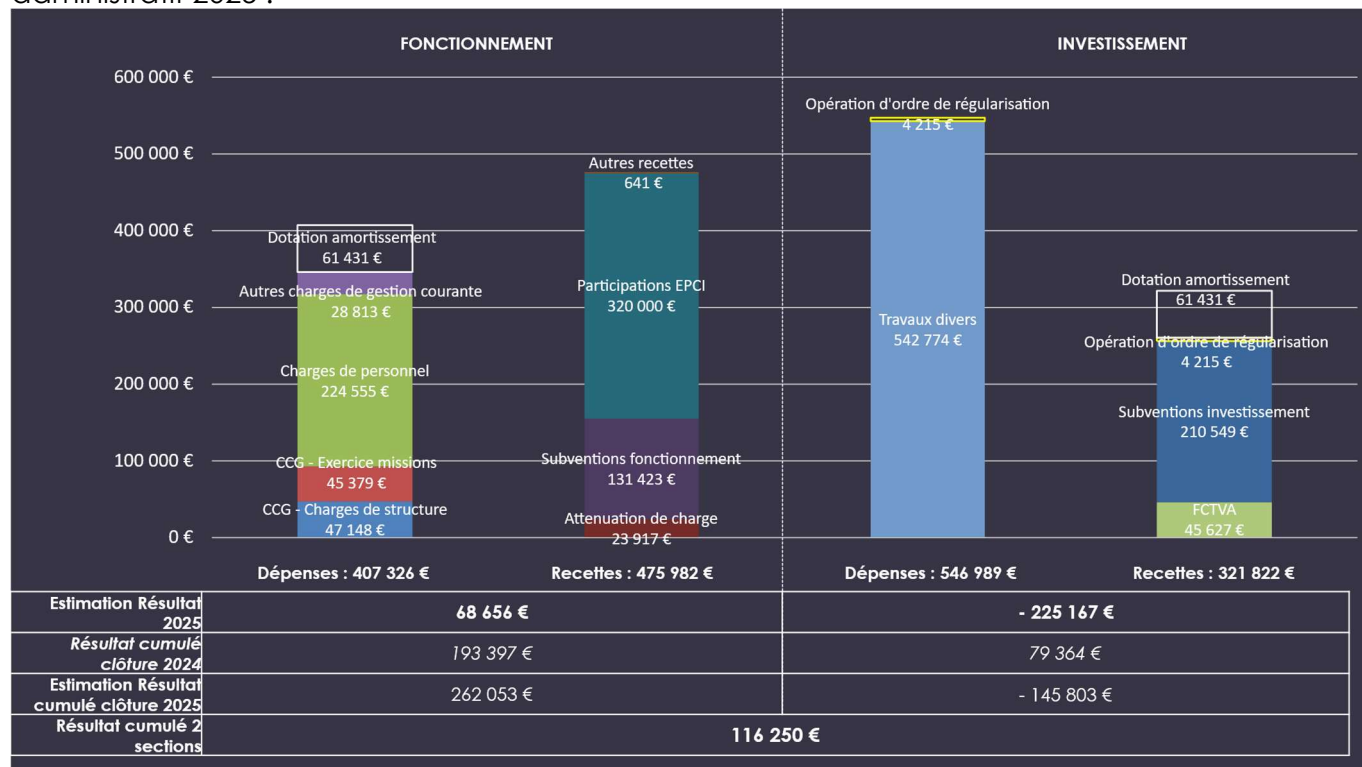
Principales opérations	Montant BP 2025	Bilan de réalisation
Fonctionnement		
Animations scolaires	20 000 €	Opération réalisée. Excellents retours.
Plan de Gestion Marais de Lent	17 000 €	Prestation rendue. Choix des actions à préciser par le SMVV.
PSE Dombes	Animation	RAS
Candidature LIFE Dombes	Animation	Succès candidature. Phase opérationnelle 2026.
Investissement		
Chan'eau tour	25 000 €	Acquisitions foncières réalisées. Travaux 2026.
Renaturation Veyle Polaizé	269 016 €	Travaux réalisés. Reste foncier/plantations.
Renaturation Être Polliat	253 500 €	Travaux réalisés. Reste foncier/plantations.
Veyle Pont-de-Veyle St Jean	55 000 €	Etude faune flore en cours, acquisition foncière réalisée
Compensations Philibert	70 000 €	Travaux réalisés, solde demandé
Compensations SEPEC	200 000 €	Principaux travaux réalisés, reste une implantation de prairie

	Engagé/réalisé
	Opération suspendue/retardée
	Opération abandonnée

A l'exception du non achèvement de l'opération de plan de gestion du Marais de Lent, qui illustre les limites actuelles du SMVV en terme de moyen humain, toutes les opérations prévues au budget ont été réalisées, ou du moins avancées conformément aux prévisions, notamment les opérations d'investissement les plus structurantes que sont les opérations de renaturation de la Veyle et de l'Être, ainsi que les opérations de restauration de zones humides réalisées dans le cadre de mesures compensatoires (SEPEC et Philibert).

Le Président intervient pour affirmer qu'il s'agit là d'un motif de satisfaction, avec la réalisation par le SMVV d'opérations ambitieuses et structurantes à des coûts maîtrisés.

Puis, M. KIHl présente aux membres du bureau exécutif une projection estimée du compte administratif 2025 :



Le directeur expose ainsi les principaux éléments de bilan à l'échelle de l'exercice :

- Comme évoqué, grosse année de réalisations à l'échelle du SMVV, sur milieux aquatiques et compensations ;
- Toujours en sous-réalisations sur la mise en œuvre de la stratégie des zones humides de l'aval du BV, faute de moyen humain consacré à cette thématique ;
- Positionnement du SMVV sur des démarches stratégiques définissant des perspectives d'activité et de financement à court terme, moyen et long terme : LIFE ; PTGE, Contrat-Eau-Climat ;
- Réception de recettes attendues depuis plusieurs exercices (FEADER et subventions d'animation PAEC) expliquant le résultat de fonctionnement positif ;

La principale incertitude de ce compte administratif concerne le volet des recettes d'investissement, notamment la récupération du montant des travaux liés aux compensations (Philibert et SEPEC). Un retard dans la récupération de ses recettes pourrait amener le niveau de trésorerie du SMVV à un niveau dangereusement bas, d'où la proposition faite au Président et au Bureau d'inscrire l'ouverture d'une ligne de trésorerie à l'ordre du jour du prochain comité syndical, même si la nécessité de son activation n'a rien de certaine.

❖ **Remise à jour de la planification pluriannuelle**

	2026	2027	2028	2029	2030
Hydrologique et inondations					
Gestion digue du Malivert	12 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Milieux aquatiques					
Restauration de l'Être à Polliat (végétalisation)	20 000 €				
Restauration de la Veyle à Polliat (végétalisation)	40 000 €				
Réaménagement Grande et Petite Veyle à l'amont de Pont-de-Veyle		450 000 €			
Renaturation du Renon à Vonnas				425 000 €	
Restauration de la confluence Veyle/Irance à Mézériat (La Bresse)			500 000 €		
Reméandrage de l'Être à Polliat		120 000 €			
Renaturation de la Veyle à Lent					300 000 €
Zones humides					
Chan'Eau Tour (acquisition et gestion/restauration de zones humides)	60 000 €				
Définition et mise en œuvre du PG du Marais des Molières		40 000 €		80 000 €	
Remise à jour et mise en œuvre du PG du Marais de Vial		40 000 €	90 000 €		
Mise en œuvre du PG de la ZH de Lent	40 000 €				
Identification et PG des zones de résurgences secondaire de la nappe des cailloutis	30 000 €	30 000 €			
Caractérisation écologique et agronomique des prairies inondables de l'ENS		40 000 €	40 000 €		
Montage et mise en œuvre de dispositifs agro environnementaux (2 nd pilier/PSE)	Pour mémoire				
Mise en réseau et valorisation des sites aménagés de la Veyle moyenne				25 000 €	
Animations scolaires ENS	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Dombes des étangs					
Contribution LIFE (haies, mares, zones humides, semences prairiales...)	50 000 €	165 000 €	165 000 €	165 000 €	165 000 €
Contribution autres dispositifs (PSE, MAE...)	Pour mémoire				
Missions assurées principalement par l'agent à recruter					

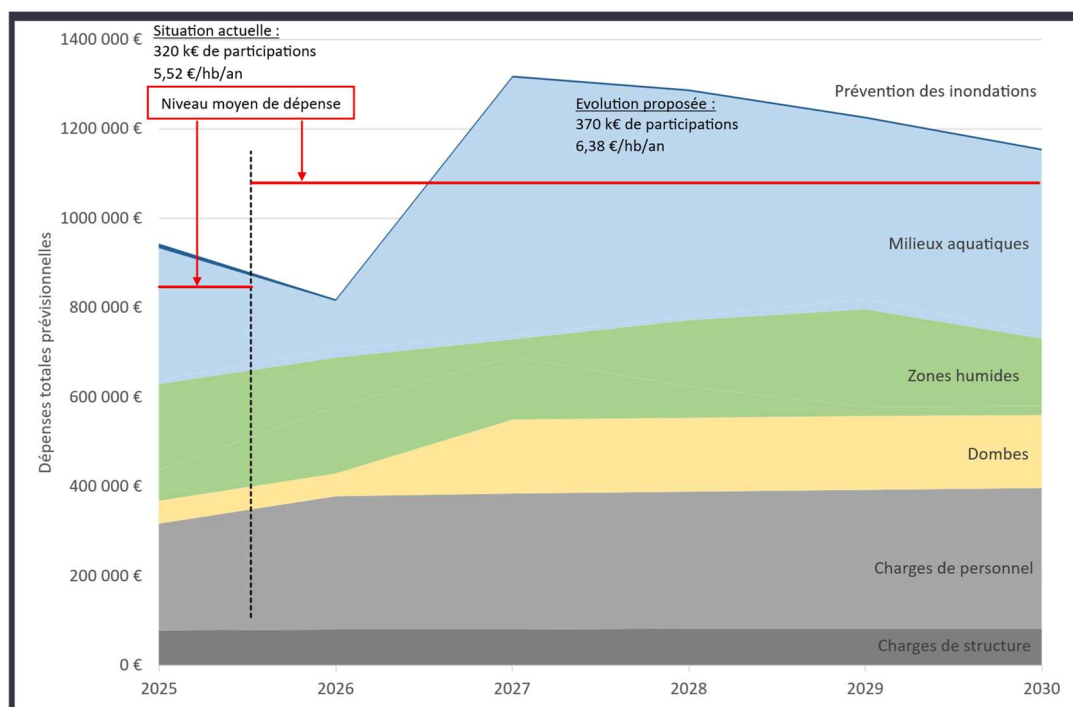
M. KIHl revient sur la présentation du programme faite aux EPCI lors de la réunion du 04 septembre 2025, qui a permis de s'accorder sur les points suivants :

- Révision du programme d'action à horizon 2030 comme présenté ;
- Hausse des participations à 350 000 €, et recrutement d'un 5^{ème} poste permanent consacré aux zones humides ;
- Conservation d'une marge d'adaptabilité afin de pouvoir intégrer rapidement des opérations prioritaires émergentes (ex : La Bresse à Mézériat)

S. KIHl précise qu'à la faveur de quelques corrections opérées depuis cette réunion de septembre, la hausse des participations à 350 000 € pourrait s'avérer insuffisante, ce qui rejoint des remarques formulées par des représentants des EPCI le jour de la réunion, ajoutant qu'il est souhaitable que ces participations soient fixées à un niveau suffisant pour ne pas nécessiter de revalorisation trop rapide en début du mandat prochain.

En conséquence, Le Président propose de présenter en DOB le programme tel qu'il a été discuté avec les EPCI, mais en portant le montant des participations à 375 000 €, sous réserve d'une non-opposition des EPCI à cette évolution, qui leur sera proposée par courrier dans les jours qui viennent.

Cette proposition ne modifie pas l'évolution prévisionnelle en volume global des dépenses du syndicat telle qu'elle a été présentée.



❖ Préparation du Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Le Président rappelle que le Comité Syndical relatif au Débat d'Orientation Budgétaire 2026 se déroulera le 18 décembre 2025 à Saint-Denis-lès-Bourg.

S. KHL propose de l'organiser suivant le plan suivant :

1. Bilan d'activité 2025

- Principales actions : Achèvement Polaizé, Être à Polliat, succès candidature LIFE, fin programme PTGE ;
- Eléments de bilan financier : OK et conforme aux prévisions, tensions sur trésorerie nécessitant Ligne de trésorerie par précaution.

2. Propositions d'orientation 2026

- Proposition d'un programme d'activité conforme à la planification, devant poser les bases d'une base claire et stable à horizon 2030
 - Etudes faisabilité conception : Grande Veyle à Pont-de-Veyle et La Bresse à Mézériat
 - Gestion des zones humides : embauche d'un nouvel agent, Marais de Vial et patrimoine foncier du SMVV
 - Dombes : démarrage phase opérationnelle LIFE
 - Pas de gros travaux prévus, renouvellement des assemblées
- Augmentation des participations à 370 000 €, intégration d'un Contrat Eau climat et acompte LIFE.

3. L'évolution des perspectives pluriannuelles et du fonctionnement de la structure

- Perspectives voulues stables à horizon 2030, avec un programme défini et des stratégie territoriale en place (CEC, LIFE, PTGE) ;
- Réforme des statuts en cours d'approbation par les EPCI, mise en place pour le prochain mandat

❖ **Questions diverses :**

Aucune question diverse n'étant abordée, le Président clôt les débats, remercie l'assemblée et lève la séance du Bureau Exécutif.

Fin de la séance : 21h30

Le Président,
Gérard BRANCHY

Le Secrétaire de séance,
Baptiste DAUJAT